

Le fait économique haoussa

CÉLÈBRES dans tout le Niger, les hommes d'affaires haoussas que l'on désigne sous le terme d'*alhazai* (sing. *alhaji*) car tous ont effectué, au moins une fois, le pèlerinage à la Mecque qui confère ce titre prestigieux, constituent la majeure partie du secteur privé national. Leur poids et leur rôle économique sont désormais reconnus tant par l'État que par les organismes internationaux, si bien qu'il n'est plus possible de définir une politique sans tenir compte de leur influence.

Dans une perspective historique, nous retracerons la genèse de leur accumulation, en rapprochant ce processus de la construction de l'État et par là de la formation concomitante d'un groupe de politiciens puis surtout de militaires originaires de l'ouest (pays djerma) qui vont en accaparer le sommet : au Niger, il y a en effet un partage en quelque sorte tacite des pouvoirs politiques et économiques et un équilibre subtil entre ces deux pôles aux mains respectives des deux principaux groupes ethniques que sont les Djermas et les Haoussas.

Une impulsion initiale, la traite

Même si l'accumulation peut parfois remonter à l'époque pré-coloniale (à Zinder notamment) (1), la traite en a été le plus souvent à l'origine en favorisant les commerçants qui jouèrent le rôle d'intermédiaires entre les paysans et les maisons de commerce en achetant pour elles l'arachide et en revendant les diverses marchandises qu'elles importaient de métropole.

Au cours des années cinquante, la culture arachidière connut un essor sans précédent dans les régions est et centre du Niger et permit aux marchands de Maradi et de Zinder de s'enrichir sensiblement : les gains qu'ils dégagèrent de la traite, étaient

ensuite réinvestis dans l'achat de camions, de boutiques, d'entrepôts, voire dans d'autres négoce. Cet argent pouvait enfin servir à soutenir les politiciens du PPN-RDA ou du *Sawaba*, les commerçants voyant dans leur aspiration à l'indépendance le moyen de mettre fin à l'hégémonie des firmes coloniales et, par là, de profiter davantage du commerce local.

En effet, après 1960, ils bénéficièrent de la restructuration de l'économie nigérienne : la mise en place de la SONARA, société étatique de commercialisation des arachides, les plaça au même niveau que leurs anciens commanditaires dans la mesure où tous devenaient désormais fournisseurs de la société, seule habilitée à exporter les graines. De même, la création de la BDRN (Banque de développement de la République du Niger) facilita leur activité en rendant plus aisé leur accès au crédit, ces commerçants ayant souvent des problèmes de trésorerie. La formation du nouvel État ne se fit donc pas aux dépens du secteur privé local comme ce fut le cas au Mali : au contraire, le président Diiori Hamani entendait encourager les nationaux et leur donner les moyens de concurrencer les étrangers dont l'emprise sur l'économie du pays restait forte. A la fin des années soixante, on assista, par contre, à une intervention plus forte de l'État sur le marché au travers d'une poussée des organismes publics et coopératifs (Union nigérienne de crédit et de coopération), le gouvernement entendant protéger les paysans de certaines pratiques frauduleuses, voire spéculatives des commerçants lors de l'achat de leur récolte. Ce mouvement s'accrut par la suite au point d'évincer de la collecte les commerçants étrangers puis les nationaux.

Des considérations politiques sont sans doute sous-jacentes à ce processus : depuis 1960, les politiciens du PPN-RDA, autour de Diiori Hamani, avaient progressivement peuplé l'appareil d'État et assis leur pouvoir. Aussi avaient-ils peut-être le désir de l'étendre dans le domaine économique. L'arachide étant la seule ressource véritable du Niger, son commerce constitua un enjeu et devint le point de focalisation des rivalités entre marchands et dirigeants du pays, ces derniers voulant également renforcer leur influence auprès de la paysannerie en profitant de leur pouvoir administratif.

De ce fait, certains *al hazai* connurent alors des difficultés qui s'amplifièrent en 1973-1974, la sécheresse amenant les paysans à délaisser l'arachide au profit des cultures vivrières. Toutefois, de nouvelles opportunités de négoce s'offrirent à eux, dès 1967, avec le déclenchement de la guerre du Biafra au Nigeria, et permirent à quelques *al hazai* de pallier l'abandon de la traite et, à d'autres, d'émerger.

(1) A. Salifou, « Malam Yaroh, un grand XIX^e siècle », *Journal de la Société des Africanistes*, XLII, 1, 1972, pp. 7-27.

Un second souffle : le grand commerce avec le Nigeria

En coupant le nord de ses débouchés habituels sur la mer, la guerre du Biafra amena des commerçants nigériens à venir s'approvisionner en marchandises au Niger, notamment à Maradi.

Si ces échanges déclinerent avec la fin des hostilités (1970), ils reprirent un peu plus tard (1974) sous la forme de flux d'import-export : des quantités importantes de tissus et de cigarettes principalement étaient acheminées à Maradi depuis les ports de Cotonou et Lomé, puis réexportées frauduleusement au Nigeria qui en avait interdit l'importation pour protéger son industrie. Ces mouvements de transit prirent une ampleur considérable, les seuls commerçants de Maradi réalisant un chiffre d'affaires de près de vingt milliards de f. CFA en 1979-1980.

Ce grand négoce avec le Nigeria explique, pour une large part, l'accumulation rapide des *al hazai* de Maradi et dans une moindre mesure de ceux de Zinder. Depuis plus de quinze ans, les premiers, notamment agissent en étroite relation avec les hommes d'affaires de Kano, Sokoto et des autres agglomérations du Nord du Nigeria. Au fil des ans, ils ont constitué de véritables réseaux commerciaux qui interviennent dans la conclusion des affaires, leur règlement financier et le passage clandestin de la frontière par les marchandises. Ces réseaux, secrets et très structurés, sont efficaces et ont fait preuve d'une souplesse remarquable lorsqu'ils sont parvenus à se jouer de la fermeture des frontières terrestres du Nigeria (mai 1984-février 1986) ordonnée par le général Buhari qui entendait enrayer la contrebande sévissant tout au long des frontières du pays.

Depuis 1986, ce transit s'effectue dans une conjoncture nouvelle, née des mesures d'assainissement économique adoptées par le Nigeria conformément aux souhaits du FMI et de la Banque mondiale. Les politiques de libéralisation ont entraîné la levée de plusieurs interdictions d'importations et rendu, par là, caduc le passage de certains produits par le Niger. En outre, la très forte dévaluation de la naira a considérablement amputé le pouvoir d'achat des Nigériens à l'étranger et les commerçants ont diminué leurs commandes : de plus de 51 000 tonnes en 1985-1986, le transit à Maradi est tombé à 34 700 tonnes en 1986 et ne semble pas se redresser.

Ici trois remarques peuvent être faites :

— Les longues distances parcourues par les marchandises relativisent l'idée que le Niger souffre beaucoup de son enclavement (du cacao venant des régions productrices du Sud du Nigeria a ainsi récemment transité par Maradi avant d'être exporté en Europe).

— Bien davantage que la traite arachidière, ce commerce frontalier a été déterminant dans l'accumulation des marchands haoussas nigériens (2). Ceux de Niamey et de Dosso sont restés, à quelques exceptions près, à l'écart de ce négoce, ce qui explique le déséquilibre est-ouest quant au poids des agents économiques nationaux.

— Les gains réalisés ont été réinvestis au Niger et eurent un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

Depuis son origine, cette activité qui repose sur la fraude effectuée aux dépens du Nigeria, n'a pu se faire sans une certaine bienveillance de l'État à l'égard de ses ressortissants qui s'y livraient.

Le rôle de l'État

Les relations avec les dirigeants de l'État ont souvent joué un rôle prépondérant dans le développement de l'activité des commerçants africains, comme nous l'avons déjà montré à propos du Nigeria (3). La nature de ces liens est d'autant plus délicate à entrevoir que ces derniers sont, par essence même, secrets et que les informations que l'on peut recueillir à leur sujet sont fondées sur des rumeurs difficilement contrôlables.

Au Niger, la formation d'une classe marchande en pays haoussa a été concomitante à celle d'un État dominé politiquement et militairement par les Djermas. Comme nous l'avons vu, ce processus s'est d'abord réalisé de manière complice, le secteur privé local bénéficiant de la réorganisation de l'économie en obtenant des contrats de l'État ou de sociétés qui dépendaient de lui (Copro-Niger) plus aisément qu'auparavant.

Ce n'est qu'après 1968 que les relations entre les deux groupes devinrent plus conflictuelles car la classe politique utilisa alors son pouvoir administratif pour accroître son emprise sur l'économie au travers des organismes publics qu'elle avait créés ou en versant à des fins personnelles dans les affaires comme ce fut le cas de quelques membres de l'entourage du président Diori Hamani.

La prise du pouvoir par les militaires en 1974 fut accueillie avec inquiétude par les milieux d'affaires haoussas qui se référaient à des situations proches comme celle du Bénin (1972) où les militaires se montrèrent franchement hostiles à l'égard de leurs homo-

(2) E. Grégoire, les *al hazai de Maradi*. *Histoire d'un groupe de riches marchands sahé-liens*, Paris, ORSTOM, 1986, 228 p. (Travaux et documents n° 187.)

(3) J.-L. Amselle et E. Grégoire, *État et capitalisme en Afrique de l'Ouest*, Paris, EHESS, 1988, 55 p. (Document de Travail n° 9.)

logues. Leur crainte se dissipa toutefois rapidement car le nouveau régime ne créa de difficultés qu'à quelques commerçants compromis dans les malversations auxquelles donna lieu la distribution de l'aide alimentaire durant la sécheresse.

Le président Seyni Kountche estimait sans doute alors qu'une certaine liberté devait être accordée aux commerçants, mais qu'il convenait de se méfier de leur intervention dans des secteurs stratégiques comme le commerce des vivres. Aussi, poursuivit-il la politique d'étatisation entreprise par son prédécesseur et désormais facilitée par les importantes ressources dégagées de l'exploitation des gisements d'uranium de l'Aïr. Cette rente minière eut des retombées favorables sur le secteur privé : outre le grand commerce qui fleurissait avec le Nigeria et qui avait l'assentiment des autorités, les *alhazai* de Maradi et de Zinder mais aussi des commerçants de Niamey se virent attribuer de nombreux contrats de transport, de construction, d'équipement de l'administration et furent aidés financièrement par les banques locales, notamment la BDRN. Ce fut pour eux une période faste au cours de laquelle ils diversifièrent leur activité allant même pour certains jusqu'à investir dans l'industrie. Quelques *alhazai* de Maradi ont ainsi apporté des capitaux à la mise en place d'industries locales ; ce mouvement était sans doute davantage suscité par les dirigeants de l'État qui fermaient les yeux sur leur enrichissement rapide et certaines de leurs activités que par un élan personnel et un réel espoir de gain (l'avenir leur donna à ce niveau raison, la plupart des sociétés alors créées ayant à présent fermé leurs portes).

Comme le régime de Diori Hamani, celui de Seyni Kountche fut bénéfique à quelques commerçants qui entretenaient des relations étroites avec lui et dont les affaires ont ainsi pu être favorisées : en effet, une activité telle que le transit ne s'exerce pas sans de solides appuis politiques ; de même, certains contrats étatiques importants ne s'obtiennent pas sans de puissantes relations au sein de l'appareil d'État. Enfin, des proches du Président (apparentés ou non) ont pu profiter de leurs liens avec lui ou de leur position pour s'enrichir : le cas le plus manifeste fut celui de son confident et marabout, Amadou Oumarou, dit Bonkano, qui accumula des sommes et des biens considérables avant de tenter de le renverser et qui est aujourd'hui réfugié à l'étranger.

Un des aspects marquants de la présidence de Seyni Kountche a toutefois été son désir de rééquilibrer le secteur privé nigérien : il considérait en effet que les marchands haoussas avaient un poids trop important dans le pays et qu'il convenait par conséquent d'encourager les commerçants djermas. Ceux-ci, dont les capitaux propres étaient insuffisants, bénéficièrent de crédits de la BDRN et parfois d'une certaine complaisance dans l'attribution de contrats et commandes de l'État. Ils ne réussirent toute-

fois pas vraiment dans les affaires (beaucoup d'entre eux sont actuellement fortement endettés), faute sans doute de « savoir-faire » et de relations suffisamment étroites avec les Nigériens.

Cette initiative, si elle avait été couronnée de succès, pouvait remettre en cause les grands équilibres du pays : la formation d'un groupe de puissants commerçants djermas aurait pu en effet être mal perçue non seulement par les *al hazai* de Maradi et de Zinder mais aussi dans l'ensemble de l'est du Niger qui aurait alors estimé qu'un certain rapport de force était rompu car les Djermas avaient désormais une position trop hégémonique.

L'ère du libéralisme

Comme beaucoup d'autres pays africains et sous la pression de la crise qu'il traverse, le Niger doit mettre en œuvre des politiques de libéralisation et de privatisation de son économie : « il est urgent que les autorités et les dirigeants acquièrent des réflexes d'entrepreneurs et non de fonctionnaires » notait, en 1984, un rapport d'expert (4).

Ces politiques sont, par définition, favorables au secteur privé et furent donc bien accueillies par les *al hazai* haoussas dont l'activité a longtemps souffert de l'omniprésence étatique et d'entraves administratives. En pratique, elles ne leur furent pas aussi bénéfiques que leurs initiateurs l'espéraient. Si l'État est parvenu à privatiser certaines sociétés commerciales telle que la Société nigérienne des cuirs et des peaux, il n'a pu se défaire de sociétés industrielles telle que la Siconiger de Maradi qu'en exerçant des pressions sur les commerçants qui les savaient peu viables.

Aussi, seule la suppression de monopoles accordés à des entreprises publiques telle que la SONAPA, la Copro-Niger et l'Office des produits vivriers du Niger profita réellement au secteur privé qui peut désormais intervenir librement sur le marché (5).

Ces mesures libérales n'ont donc pas eu l'impact attendu sur le secteur privé car, au même moment, celui-ci fut affecté par deux éléments contraires :

— D'une part, les nouvelles options économiques adoptées par le Nigeria (dévaluation de sa monnaie, levée des restrictions aux importations, etc.) affectèrent le commerce frontalier, source de profits majeurs pour les *al hazai* de Maradi et Zinder.

— D'autre part, la nette diminution des moyens financiers de l'État l'amena à réduire son train de vie et à annuler divers projets et commandes qui bénéficiaient au secteur privé.

(4) L. Clermont, *L'environnement des entreprises au Niger*, Étude IDA/OSEM, avril 1984.

(5) E. Grégoire, « L'État doit-il abandonner le commerce des vivres aux marchands ? » *Politique africaine* n° 37, 1990.

Dans de telles conditions, la « conjoncture » est défavorable aux *al hazai* dont les affaires sont moins prospères qu'il y a cinq ans et ces dernières années sont davantage pour eux une époque de récession que d'expansion.

*

* *

Héritiers de traditions marchandes anciennes et doués d'un certain « génie » commercial, les *al hazai* ont su s'adapter, au fil des ans, à de nouveaux contextes politiques et économiques : les difficultés actuelles ne sont sans doute que passagères car l'accentuation du rôle du marché dans l'économie leur sera vraisemblablement profitable dans un avenir proche. C'est pourquoi, ces marchands apparaissent comme une donnée intangible de la vie politique et économique du Niger et l'État — qu'il le veuille ou non — est amené à composer avec eux.

Si le Niger est le principal point d'ancrage des *al hazai*, ils ont, pour les plus fortunés, investi également au Nigeria et placé des capitaux au Togo, voire en Europe. Ce caractère transnational de leurs affaires fait leur force, face à un État dont l'action se limite au seul cadre national : les autorités politiques savent qu'ils ont des appuis au Nigeria et qu'ils pourraient s'y réfugier si leur activité était gênée au Niger.

L'histoire du Niger montre en effet que des tensions entre ces deux groupes se sont déjà manifestées, notamment lorsque les ressources devenaient plus rares : si l'uranium et le négoce avec le Nigeria ont permis, pendant quelques années, la reproduction et l'élargissement de chacun d'entre eux, la récente défaillance de ces facteurs a ravivé leur rivalité, comme l'illustrent les réformes fiscales entreprises par l'État pour pallier la chute de ses recettes et qui visent à une meilleure imposition du secteur privé (introduction de la Taxe à la valeur ajoutée en 1986) (6).

Toutefois, ces affrontements n'ont jamais pris une tournure aiguë car ces deux groupes ont plutôt intérêt à cohabiter et à maintenir un certain équilibre des pouvoirs, les uns parce qu'ils tirent parti de leur contrôle de l'État, les autres parce qu'ils ont dans la proximité du Nigeria une rente de situation.

Sur un plan économique, la contribution de ce secteur privé constitue un atout incontestable pour le Niger. Il ne faudra cependant pas, comme certaines thèses trop libérales le suggèrent (7), y voir une panacée pour le développement du pays.

Emmanuel Grégoire
CNRS

(6) D. Gouadin, « A propos de l'introduction de la TVA au Niger. La réforme fiscale introuvable », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2306, 19 janvier 1990.

(7) M. Courcelle et A. de Lattre, *Le secteur privé au Niger*, Paris, Club du Sahel-OCDE, 1988.